

Châteauneuf-du-Rhône

BULLETIN MUNICIPAL

#11

JUILLET 2025



Conseil Municipal des Jeunes



Ouverture du pôle médical



Vidéoprotection

RETOUR EN IMAGES



Claire Augas nous a quitté

C'est avec une immense tristesse que la municipalité a appris la disparition de Claire Augas, conseillère municipale de la commune. Madame le Maire et son conseil municipal adressent leurs plus sincères condoléances ainsi que leur profonde sympathie à toute sa famille dans ce moment douloureux et plus particulièrement à Monsieur Augas, son époux. Les élus qui ont eu le plaisir de collaborer avec elle, ainsi que le personnel municipal, garderont le souvenir impérissable d'une femme enthousiaste et dynamique et expriment tout leur soutien à ses proches.



Véronique Larmande, 4^{ème} aux championnats du monde d'aviron Indoor

Le week-end du 22 et 23 février 2025, Véronique Larmande, membre du Club Aviron Viviers Montélimar Châteauneuf, a brillamment décroché une 4^{ème} place lors des championnats du monde d'aviron indoor. Cette performance s'inscrit dans une saison déjà exceptionnelle pour Véronique. Madame le Maire, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, a tenu à féliciter Véronique pour cet exploit ainsi que Philippe Pintaux, Président du club AVMC. Un immense bravo pour ces résultats qui font rayonner le club et inspirent les jeunes générations !



Renouvellement du partenariat du minibus

Depuis 2017, la commune a initié un partenariat avec l'entreprise Infocom pour la mise à disposition d'un minibus afin d'améliorer la mobilité, favoriser les rencontres et lutter contre l'isolement social. Cette année, la municipalité a eu le plaisir de célébrer le renouvellement de ce partenariat, aux côtés des annonceurs et des associations qui bénéficient de ce service essentiel. Grâce au soutien publicitaire de 14 entreprises locales et de la région, ainsi qu'à la participation financière de la commune et du CCAS, l'acquisition et le renouvellement de ce minibus ont été rendus possibles.



Place au fleurissement estival !

Comme chaque année, nos agents des espaces verts ont embelli la commune avec le traditionnel fleurissement estival. De belles couleurs ont pris place dans les massifs et jardinières, apportant une touche de fraîcheur et annonçant l'arrivée de l'été. Un grand merci à nos équipes pour leur créativité et leur savoir-faire qui illuminent nos espaces fleuris au quotidien !

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE EN TEMPS RÉEL AVEC ILLIWAP

Afin de faciliter la transmission des informations et être au plus proche des Castelneuvoises et Castelneuvois, la municipalité s'est équipée d'Illiwap.

Une fois abonné à "Mairie de Châteauneuf-du-Rhône", vous recevrez les actualités et informations relatives à la commune. Illiwap vous permettra également de recevoir des messages de type « alertes » : vigilance météo, information majeure, ... Vous pourrez également consulter l'ensemble des manifestations présentes sur la commune via l'onglet agenda.

Comment faire ?

- 1 - Téléchargez l'application Illiwap
 - 2 - Recherchez "Mairie de Châteauneuf-du-Rhône" dans la barre de recherche de l'application
 - 3 - Cliquez sur le bouton "suivre"
- Le tour est joué !

Illiwap est une application gratuite, sans inscription, sans publicité, sans collecte de données personnelles.

Votre mairie vous propose
illiwap
L'APPLI QUI VOUS CHANGE LA VIE !

((Suivez l'actualité de la commune))

GRATUITE | SANS INSCRIPTION | SANS PUBLICITÉ

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !

Google Play | App Store | Figma Store | Jodel

www.illiwap.com



SOMMAIRE

RETOUR EN IMAGES /2

ÉDITO /3

ÉVÉNEMENT /4-5

· Inauguration rond-point et voies douces : Un grand pas pour une mobilité durable !

VIE MUNICIPALE /6-9

· Renforcement de l'offre de soins : Un nouveau pôle médical ouvre ses portes
· Bienvenue aux nouveaux arrivants
· Bienvenue aux bébés de 2024

TRAVAUX & PATRIMOINE /10

· Refection des trottoirs : pour un cadre de vie amélioré
· Sécurité renforcée aux abords des écoles

JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE /11

· Bienvenue à la nouvelle équipe du Conseil Municipal des Jeunes

URBANISME /12

· Profitez de rénover votre façade et bénéficiez d'une aide financière

SÉCURITÉ /13

· Rencontre constructive avec les chefs d'entreprises de la ZA de l'Etang
· Stop aux dépôts sauvages !

AGRICULTURE & COMMERCE /14-15

· Camille Comte, éleveuse de brebis laitières et productrice de légumes BIO
· Bienvenue à Célia et Gaëtan, nouveaux propriétaires de la boulangerie
· Ouverture d'un pôle immobilier SPSB

AGENDA ÉTÉ 2025 /16

Chères Castelneuvoises, Chers Castelneuvois,

Ce mois de juillet s'ouvre avec le cœur un peu plus lourd. C'est avec une grande émotion que nous avons appris le décès de Claire Augas, conseillère municipale investie et profondément attachée à notre commune. Claire laisse derrière elle le souvenir d'une femme pétillante, bienveillante et toujours à l'écoute. Nous adressons à sa famille et à ses proches nos pensées les plus sincères et émues.

Dans ces moments où la disparition d'une personne chère nous rappelle combien les liens humains sont précieux, il est plus que jamais important de poursuivre ce qui nous rassemble et nous fait avancer ensemble.

C'est avec cette conviction que nous continuons à faire vivre les projets qui donnent sens à notre engagement et améliorent concrètement le quotidien de chacun.

Du côté de la vie municipale, certains projets de longue haleine se concrétisent enfin, avec fierté et enthousiasme.

Samedi 14 juin, nous avons inauguré le nouveau rond-point ainsi que les aménagements en faveur des modes doux. Ce moment, fort en symboles, marque un véritable aboutissement, une victoire collective pour une commune plus sûre, plus verte, plus agréable à vivre.

Autre avancée majeure : l'ouverture récente du pôle médical en plein cœur de ville. Ce lieu offre une offre de soins accessible à tous, portée par des professionnels impliqués, compétents et dynamiques. Une belle étape franchie et complémentaire à l'installation de nos deux médecins et de la diététicienne, en attendant l'aboutissement du projet de maison de santé pluridisciplinaire, dont les travaux devraient débuter à l'automne.

Ces réalisations sont le fruit d'années de travail, de patience et d'engagement, et je me réjouis avec toute l'équipe municipale de les voir se concrétiser, au service de notre qualité de vie à toutes et tous.

Et parce que l'été est aussi un moment de convivialité, de partage et de joie, je vous invite dès maintenant à noter dans vos agendas la fête du Fantasy Night, le samedi 5 juillet : un rendez-vous festif devenu incontournable pour célébrer ensemble le début de l'été.

De nombreuses autres animations sont également proposées tout au long de la saison par nos commissions, l'agglomération de Montélimar, les associations locales, et bien d'autres partenaires que je remercie chaleureusement pour leur engagement. Nous espérons vous y voir nombreux.

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, reposant, joyeux, et rempli de bons moments partagés.

Marielle FIGUET

Maire de Châteauneuf-du-Rhône



INAUGURATION

Inauguration du rond-point Saint-Joseph et des voies douces : un grand pas pour une mobilité durable !

C'était le grand projet du mandat : la création du rond-point Saint-Joseph et l'aménagement de voies douces pour sécuriser les déplacements et améliorer votre cadre de vie.

Aujourd'hui, **cet engagement pris par la municipalité est enfin suivi de sa réalisation**, et c'est avec une grande fierté que ces nouveaux aménagements ont été **officiellement inaugurés le samedi 14 juin 2025**.

Madame le Maire, entourée des élus municipaux, a eu le plaisir d'accueillir de nombreuses personnalités pour cette occasion : Marie-Pierre Mouton, Présidente du Conseil Départemental, Éric Phélippeau, Vice-Président du Conseil Départemental et Vice-Président de Montélimar Agglomération, André Gilles, élu du Département, de l'équipe municipale, sans oublier la présence de nombreux maires et élus de l'agglomération, des présidents des associations locales, des commerçants et de nombreux riverains, venus découvrir la concrétisation de ce projet.

Après de **nombreuses réunions de concertation**, le giratoire Saint-Joseph est enfin **sorti de terre**, sécurisant un carrefour stratégique et fluidifiant la circulation.

Pour le giratoire, le choix paysager s'est voulu à la fois **symbolique et responsable** : un clin d'œil avec la création d'une plaque en fer forgé à l'image **des ruines de Châteauneuf-du-Rhône**, ainsi que la plantation d'essences typiques de la Drôme provençale, **peu consommatrices en eau** et nécessitant un entretien modéré tout au long de l'année.

En parallèle, la commune a inauguré **la création des voies douces**, réalisées dans le cadre de sa **politique de sécurisation des itinéraires cyclables et d'amélioration du cadre de vie**.

Ces chantiers ont été menés d'une main de maître par **Daniel Coiron et Jean-Pierre Garcès**, adjoints, dont l'investissement et les compétences ont largement contribué à leur bon aboutissement. La municipalité adresse également ses remerciements aux **nombreuses entreprises** pour leur professionnalisme dans la réalisation de ces aménagements.

"Ces nouvelles infrastructures incarnent une volonté forte : repenser les déplacements pour qu'ils soient **plus sûrs, plus doux et plus durables**. La commune invite vivement tous les habitants à venir **découvrir et s'approprier cette nouvelle liaison**, idéale pour se déplacer à pied ou à vélo dans un esprit plus respectueux de l'environnement." indique Madame le Maire.



Avant



Après



Nos CMJ !





Renforcement de l'offre de soins : un nouveau pôle médical ouvre ses portes

Depuis le 1^{er} avril 2025, un nouveau Pôle Médical a ouvert ses portes Montée de la Molle, marquant une étape importante pour l'amélioration de l'accès aux soins à Châteauneuf-du-Rhône.

Ce nouvel espace a été pensé pour favoriser le travail en synergie des professionnels de santé, dans un lieu adapté et fonctionnel, **en attendant la finalisation du projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire**, porté par la SEM de Montélimar Agglomération.

Aujourd'hui, ce bâtiment accueille **sept praticiens**, aux spécialités complémentaires, réunis sous un seul et même toit.

Cette organisation facilite d'une part les échanges entre professionnels et permet d'autre part aux habitants de **bénéficier d'un accompagnement médical de proximité, diversifié et réactif.**

Les professionnels désormais installés sont :

Quatre ergothérapeutes, déjà bien connues des habitants :

- **Margot Raffin** : spécialisée dans le suivi du TDAH (Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité).
- **Lou Verbrugge** : accompagne les adultes et les personnes âgées (rééducation, aménagement du domicile).
- **Camille Valéry** : intervient auprès des enfants présentant des Troubles du Neurodéveloppement (TND).
- **Maud Raffin** : spécialisée en TND et en troubles du sommeil (enfants et adultes).

Deux ostéopathes :

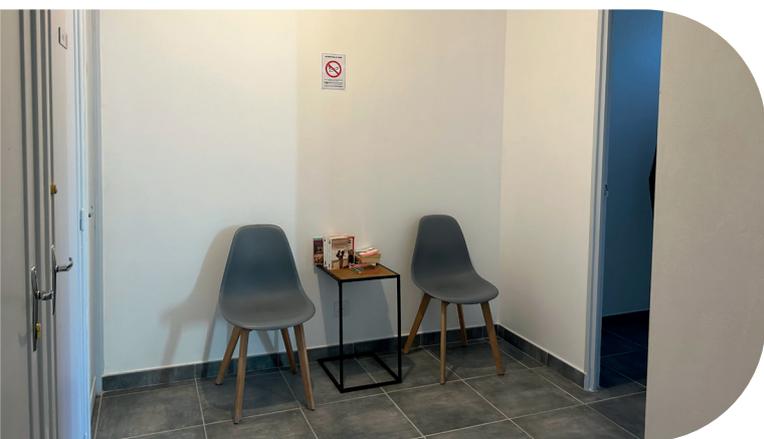
- **Miguel Sintas** : diplômé depuis 7 ans, prend en charge nourrissons, femmes enceintes, sportifs ; propose également des consultations à domicile.
- **Audrey Perrot** : diplômée depuis 3 ans, avec une formation complémentaire en pédiatrie.

Une pédicure-podologue :

- **Morgane Le Stum** : diplômée depuis 2012, conventionnée, elle propose des soins de pédicurie et podologie adaptés à tous les âges.

Pour prendre rendez-vous, chaque professionnel est désormais disponible **par téléphone ou sur Doctolib.**





Un lancement réussi pour le pôle médical

Le mardi 1^{er} avril, Madame le Maire et de nombreux élus ont officiellement accueilli les professionnels lors d'une visite conviviale des lieux. L'occasion de **leur souhaiter la bienvenue** et de **saluer le travail collectif** qui a permis une réalisation rapide de ce projet.

Un **grand merci** a été adressé à **Daniel Magnet**, adjoint aux petits travaux et véritable pilier de ce chantier, à **Maria**, ainsi qu'à **l'ensemble des agents techniques**, sans oublier **toutes les entreprises** qui ont œuvré à sa réalisation.

Ce nouveau pôle vient **compléter l'offre de santé déjà présente sur la commune**, avec les médecins, la diététicienne et d'autres praticiens, pour répondre de manière concrète et rapide aux attentes des habitants.

Le projet de création de la Maison de Santé Pluridisciplinaire est en bonne voie

En parallèle, le projet de création de la maison de santé pluridisciplinaire progresse à grands pas.

Le permis de construire a été officiellement déposé, marquant une étape importante dans la concrétisation du projet. Les appels d'offres ont été lancés le 2 juin 2025.

Avec plus de **700 m² entièrement dédiés à la santé**, ce futur équipement accueillera donc des professionnels de santé, une salle communale, ainsi que des logements adaptés pour les séniors.

Une réalisation pour laquelle, **les élus ont œuvré de concert** pour son aboutissement, malgré les obstacles rencontrés et le temps consacré pour les surmonter. **Convaincus de la nécessité de cette maison de santé** pour étoffer l'offre de soins de notre territoire, nous avons la satisfaction avec le concours de la SEM (*société d'économie mixte*) de Montélimar Agglomération de voir ce projet se réaliser.





NOUVEAUX ARRIVANTS

Bienvenue aux nouveaux arrivants !

Le mardi 7 janvier 2025, la municipalité a eu le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants de Châteauneuf-du-Rhône lors de la traditionnelle cérémonie de bienvenue.

Ce moment convivial, placé sous le signe de **l'échange et de la découverte**, a rassemblé près de **27 participants** venus s'informer sur leur nouvelle commune et ses nombreux services.

Madame le Maire, entourée de nombreux élus, a présenté **les principales infrastructures locales** ainsi

que **les actions menées au quotidien** pour améliorer le cadre de vie.

Cette cérémonie, pilotée par Chrystel Mery, adjointe aux finances, s'est conclue par **la remise d'un petit présent** composé de spécialités locales, offert en guise de bienvenue.

Toute l'équipe municipale adresse ses **vœux de bienvenue** aux nouvelles Castelneuvoises et aux nouveaux Castelneuvois, en leur souhaitant **beaucoup de bonheur et d'épanouissement dans leur nouvelle vie à Châteauneuf-du-Rhône**.





NOUVEAUX NÉS

Bienvenue aux bébés de 2024 !

Dans le cadre du projet d'aménagement des voies douces, la municipalité a souhaité marquer chaque naissance de 2024 par un geste fort de sens : planter un arbre pour chaque enfant né dans la commune.

Thalie, Ethan, Alma, Ambre, Ezio, Victoria... Ce sont désormais **28 arbres, de 7 essences différentes**, qui bordent la ViaRhôna. Chacun représente **une nouvelle vie, un avenir à faire grandir...** Une petite part de chaque Castelneuvois qui s'enracine dans notre paysage commun.

Le samedi 24 mai 2025, les familles ont été conviées à **découvrir l'arbre dédié à leur enfant. Un moment doux et symbolique**, partagé avec Madame le Maire et les élus.

Un geste fort, empreint de vie, d'avenir et d'émotion. La famille Grellet, notamment, a marqué les esprits : quatre générations réunies, de l'arrière-grand-mère au petit Matéo, autour de cet arbre désormais porteur de leur histoire.



« On s'est demandé comment mettre à l'honneur les enfants nés dans la commune. **L'idée, c'était de leur laisser un témoignage, une trace.** » confie Madame le Maire. Chaque famille a pu installer **une plaque personnalisée avec le prénom et la date de naissance de leur bébé.**

Témoignages :

« C'est une idée qui nous touche, le symbole est beau », partage Clément, papa de Kaïs.

« On va devoir quitter la région... alors ça nous fait chaud au cœur de savoir qu'un petit bout de Mathis restera ici », confie Léa.

« C'est aussi une façon pour ces enfants de se voir grandir, année après année... Parce que le temps passe si vite ! » ajoute Madame le Maire.

La commune souhaite la bienvenue à ces 28 petites graines d'avenir et adresse toutes ses félicitations aux jeunes parents, aux frères et sœurs, et à toutes les familles.





VOIRIES

Refection des trottoirs : pour un cadre de vie amélioré

Dans le cadre de sa politique de préservation et d'amélioration constante du cadre de vie des habitants, la commune a entrepris des travaux de réaménagement sur les deux trottoirs de la route de Montélimar.

Le premier chantier concerne le trottoir situé à l'intersection du magasin U, en direction du nouveau rond-point. Ces travaux visaient à **moderniser l'aménagement existant** tout en **renforçant la sécurité des piétons**. L'objectif est également de **procéder au remplacement des candélabres**, permettant ainsi **un éclairage public plus efficace et plus économe en énergie**.

Le second chantier a porté sur le trottoir situé de l'autre côté de la chaussée. Lui aussi a bénéficié d'une **renovation complète**, visant à **améliorer le confort des piétons**, renforcer leur sécurité et **faciliter l'accès des Personnes à Mobilité Réduite**.

Ces travaux s'inscrivent dans **une démarche d'amélioration continue de votre quotidien**.

En repensant l'espace public pour le rendre plus fonctionnel, **plus sûr et plus agréable**, la commune poursuit activement ses actions en faveur du bien-être de tous.



Sécurité renforcée aux abords des écoles

Dans le cadre de la vigilance constante portée à la sécurité des piétons, et en particulier des enfants aux abords de l'école, la commune a récemment procédé à de nouveaux aménagements.

Des problèmes de sécurité avaient en effet été constatés au carrefour situé à proximité des écoles, notamment lors de la traversée piétonne. Après étude de la situation, il a été décidé de supprimer un passage piéton, jugé mal placé et peu visible pour les automobilistes.

Les agents des services techniques sont intervenus pour effacer le marquage au sol. Dans un second temps, des barrières ont été installées au niveau du ralentisseur afin d'orienter les piétons vers le passage principal, mieux situé et plus sécurisé.

L'objectif était de renforcer la sécurité de petits et grands en favorisant une traversée unique et mieux identifiée.

Merci à nos agents pour leur travail, et à chacun pour votre vigilance au quotidien aux abords de l'école.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Bienvenue à la nouvelle équipe du Conseil Municipal des Jeunes

Le vendredi 18 avril 2025 a marqué un moment fort pour l'école élémentaire avec l'élection du nouveau Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Après la fin d'exercice du précédent CMJ élu jusqu'en 2024, que nous remercions pour leurs actions et investissement, nous avons eu le plaisir d'organiser une nouvelle élection.

Après plusieurs semaines de préparation, les élèves ont pris part à ce rendez-vous citoyen avec beaucoup d'enthousiasme et de sérieux.

Chaque candidat a mené sa campagne avec engagement et créativité, faisant de cette expérience un véritable apprentissage de la démocratie.

Le jour du vote, les jeunes électeurs se sont présentés aux urnes, carte électorale en main, pour voter dans des conditions similaires à celles des "grands" : bulletins, isolement et urne étaient de mise.

Les résultats ont été proclamés en milieu d'après-midi par Madame le Maire, entourée de Chrystel Méry, adjointe aux finances, Mireille Marturier, conseillère déléguée aux seniors, Madame Vidal-Marachian, directrice de l'école, ainsi que de toute l'équipe éducative.

Izia, Cassandra, Constance, Alix, Manolia, Maily, Emma, Mylan, Léhyann et Jowan ont été élus pour former une équipe dynamique et motivée.

Ils seront accompagnés par Mireille Marturier et Chrystel Méry, qui les soutiendront dans la mise en œuvre de leurs projets. Madame Vidal-Marachian, directrice de l'école, ainsi que l'ensemble de l'équipe éducative seront également à leurs côtés pour les guider et les encourager.

Un grand bravo à tous les candidats pour leur participation active, et félicitations à la nouvelle équipe du CMJ !





RÉNOVATION

Profitez de rénover votre façade et bénéficiez d'une aide financière !

Dans le cadre du projet de requalification du centre ancien, la Municipalité, accompagnée du cabinet BEAUR, travaille à redonner tout son éclat à notre cœur de village.

Objectifs du projet :

- Rénover les réseaux humides (eaux usées et eau potable – via Montélimar Agglomération)
- Améliorer la gestion des eaux pluviales
- Enfouir les réseaux secs lorsque possible
- Restaurer qualitativement les voiries afin de souligner et mettre en valeur la beauté du patrimoine bâti du bourg médiéval.

Et vous, propriétaires ?

Nous souhaitons porter à votre connaissance les dispositifs, mis en place avec le concours de la Communauté d'Agglomération Montélimar-Agglomération, qui peuvent vous permettre de solliciter des subventions pour la rénovation de vos façades.

Périmètre éligible :

- Les immeubles d'habitation éligibles à l'opération façades doivent avoir au moins une de leurs façades visible du domaine public quand l'immeuble est situé à l'intérieur du périmètre identifié
- Ou visible du domaine public quand la parcelle sur laquelle est située l'immeuble est mitoyenne du linéaire identifié
- Le périmètre comprend notamment : le bourg médiéval, la RD73 (route de Viviers, avenue de Montélimar pour la partie comprise entre les panneaux d'entrée de ville), la RD126 (Montée de la Molle). En cas de doute, demandez un plan du périmètre éligible en mairie ou à la Maison des Projets

Montant des subventions :

(soumis à conditions)

Sous réserve que le ou les logements soient en état de salubrité et de confort, répondant aux normes d'habitabilité en vigueur

20% du montant des travaux HT

Des façades hors bonification de Travaux d'Intérêts Architecturaux (TIA) - plafonnés à 10 000 €

+ 30% du montant des travaux HT

A l'appréciation du Comité Technique - plafonnés à 2 500 €.

Si intervention sur un élément d'intérêt architectural : traitement, remplacement et toutes interventions visant à maintenir et restaurer un élément présentant un intérêt architectural qui n'entre pas dans le traitement de la façade « stricto-sensu ». Exemples : enseignes historiques, cadrans solaires...

Déposez un dossier auprès de la Maison des Projets puis informez-en la Mairie.

Besoin de renseignements ?

Contactez la Maison des Projets :

maisondesprojets@montelimar-agglo.fr
04 75 00 25 21

Ou rendez-vous directement dans leurs locaux !





VIDÉO PROTECTION

Rencontre constructive avec les chefs d'entreprises de la ZA de l'Étang

Dans le cadre du déploiement de la vidéoprotection sur la Zone d'Activités de l'Étang, la municipalité a organisé un temps d'échange avec les acteurs économiques locaux.

Madame le Maire a profité de cette rencontre pour annoncer officiellement la mise en service du dispositif, avec **plusieurs caméras désormais opérationnelles** sur la zone. Ce projet a été **cofinancé à hauteur de 50% par la Région et le Département et 50% par la commune**, illustrant un engagement collectif en faveur de la sécurité.

L'installation de ce système vise avant tout à **lutter contre les vols**. Grâce à une surveillance active de jour comme de nuit 24h/24, ces caméras permettent de prendre sur le fait les auteurs de tout type de délit, et ainsi de mieux protéger les entreprises et leurs salariés.

Le Brigadier-Chef principal Guillaume Rouzaire a présenté les avantages concrets de ce dispositif et **prodigué des conseils pratiques** pour renforcer la sécurité au quotidien.

Ce rendez-vous fut aussi l'occasion **d'échanger sur les préoccupations des entreprises** de la zone et **d'explorer les solutions d'accompagnement** proposées par la commune et Montélimar Agglomération.

Aux côtés de Madame le Maire, Éric Phélippeau, Vice-Président du Conseil Départemental et Vice-Président en charge du développement économique pour Montélimar Agglomération, ainsi que de nombreux élus et dirigeants d'entreprises, ont participé à cette matinée riche en échanges. Un grand merci à la société TEXTISS pour son accueil dans ses locaux.



Stop aux dépôts sauvages !

Depuis plusieurs mois, la Police Municipale mène **une action continue contre les dépôts sauvages** sur le territoire. Si des résultats encourageants ont été obtenus, **certaines comportements inciviques persistent**.

Pour lutter plus efficacement contre ces actes, la commune a décidé de **renforcer ses moyens de surveillance**. **Des pièges photographiques ont été installés** sur plusieurs sites sensibles afin d'identifier les contrevenants, et des panneaux d'information préventifs ont été mis en place.

En cas de constat, **chacun peut contribuer à cette démarche citoyenne** en notant les plaques d'immatriculation, prenant des photos ou signalant la direction de fuite, **sans jamais se mettre en danger**.



Portrait de Camille Comte, une jeune agricultrice pleine d'avenir

À seulement 24 ans, Camille Comte incarne avec énergie et passion la nouvelle génération d'agriculteurs, alliant tradition familiale et modernité. Fille de Philippe Comte, agriculteur bien connu de la région, elle a choisi de marcher dans ses pas... tout en traçant sa propre voie : celle de l'élevage de brebis laitières.

Depuis plus de 30 ans, Philippe Comte cultive 35 hectares de terres en agriculture biologique, consacrées aux légumes et aux céréales. Il possède également 4 hectares de vignes (non bio).

Inspirée par cette démarche, Camille a suivi des études agricoles avec l'objectif de reprendre un jour l'exploitation familiale. Aujourd'hui, elle se lance avec détermination dans l'élevage de 35 brebis de l'Aveyron, avec son propre laboratoire de transformation à la ferme.

Yaourts fermiers : citron, orange douce, café et nature sont déjà disponibles. Et bientôt : vanille, fraise, abricot... de quoi ravir les papilles !

Elle propose aussi **des fromages et des caillés doux**.

Camille souhaite avant tout **préserver l'esprit de l'exploitation familiale** : des produits locaux, en circuit court, cultivés et transformés avec soin.

Madame la Maire, entourée de Daniel Coiron, adjoint aux travaux et à l'urbanisme, d'André Ravier et de Jean Astorga, conseillers municipaux, est venue rendre visite à Camille et lui adresser, au nom de la municipalité, **tous ses vœux de réussite**.

La municipalité est fière de compter, sur notre territoire, **des jeunes engagés** comme Camille ! **Soutenons-les : Aidons-les à se développer ! Achetons "local" !**

Vente à l'exploitation le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h :

Camille et Philippe Comte
890 chemin de champblanc
26780 Châteauneuf-du-Rhône





Bienvenue à Célia et Gaëtan, nouveaux propriétaires de la boulangerie

Après 8 années de dévouement auprès des Castelneuvoises et Castelneuvois, Dominique et Françoise Alix ont pris une retraite bien méritée. A présent, ils ont passé le flambeau à Célia et Gaëtan, un couple dynamique et passionné par l'artisanat.

Aujourd'hui, la boulangerie s'anime sous l'impulsion de Célia et Gaëtan, **passionnés par l'artisanat** et profondément attaché aux **valeurs de proximité et de qualité**.

Au fournil, **Gaëtan façonne** chaque jour pains, viennoiseries et spécialités locales avec rigueur et savoir-faire. Au comptoir, **Célia vous accueille avec le sourire**. Elle assure également la gestion administrative et financière du commerce.

Consciente de l'importance sociale d'une boulangerie dans la vie du village, elle souhaite en faire **un véritable lieu de rencontre et de convivialité**.

Leur priorité ? La qualité et le local. La farine provient de la minoterie familiale du Trièves, élaborée exclusivement à partir de blé drômois. Une attention particulière est portée aux **produits traditionnels**, pour régaler petits et grands avec **des saveurs authentiques**.

La municipalité adresse tous ses encouragements à Célia et Gaëtan et leur souhaite **pleine réussite dans cette belle aventure**.

Venez nombreux découvrir la Maison Bertramond, une boulangerie pas comme les autres, où le goût du bon rime avec chaleur humaine !

Ouverture d'un pôle immobilier de proximité SPSB !

Depuis le 24 mai 2025, un pôle immobilier de proximité SPSB a ouvert ses portes au 6 place de la Grangette. Ce nouvel espace a été pensé pour accompagner les personnes dans toutes les étapes de leurs projets immobiliers, en leur offrant un service de proximité, personnalisé et complet.

Que vous souhaitiez acheter, vendre ou louer, le pôle SPSB met à votre disposition une équipe à l'écoute et des solutions adaptées à vos besoins : estimer un bien, confier la gestion de votre location, réaliser un investissement immobilier, suivre un chantier ou aménager votre intérieur, SPSB vous guide de A à Z.

Coordonnées :

Tél. : 06 34 61 61 82
Mail : contact@spsb-invest.com

SPSB - 6 Place de la Grangette
26780 Châteauneuf-du-Rhône



Juillet

Vendredi 4 juillet, à 15h

Ciné séniors - "Doux Jésus", de Frédéric Quiring

Inscription obligatoire
Cinéma les 7 Nefs, à Montélimar

Samedi 5 juillet, de 19h à 01h

Fantasy Night

1ère partie : années 80'

2ème partie : soirée mousse, show DJ, show danseuses, distribution de cadeaux

La municipalité en lien avec la commission animations et sport

Entrée gratuite - Buvette et restauration sur place
Place du Valladas

Dimanche 6 juillet, toute la journée

Championnat Régional Auvergne-Rhône-Alpes de tir à l'arc - Archers Castelneuvois

Terrain de rugby, chemin du mas

Dimanche 6 juillet, 15h à 19h

Circulation du petit train - Le petit train castelneuvois

Stade de rugby - chemin du Mas

Mercredi 16 juillet, 18h

Conte - Par Delphine Machon-Potemski

Aire de jeux à côté de la salle polyvalente

Vendredi 11 juillet, 9h30 à 12h

Ludobus - Montélimar Agglomération et la municipalité

Gratuit et ouvert à tous
Parc de jeux à côté de la salle polyvalente

Mardi 15 juillet, de 21h à 22h30

Visite guidée du centre ancien aux lampions - Montélimar Agglomération Tourisme et la municipalité

Inscription obligatoire sur le site de l'Office du Tourisme

Jeudi 24 juillet, 9h30 à 12h

Ludobus - Montélimar Agglomération et la municipalité

Gratuit et ouvert à tous
Parc de jeux à côté de la salle polyvalente

Août

Dimanche 3 août, 15h à 19h

Circulation du petit train - Le petit train castelneuvois

Stade de rugby - chemin du Mas

Mardi 12 août, de 21h à 22h30

Visite guidée du centre ancien aux lampions - Montélimar Agglomération Tourisme et la municipalité

Inscription obligatoire sur le site de l'Office du Tourisme

Dimanche 17 août, de 19h à 23h

Guinguettes de l'Agglo - Organisé par Montélimar Agglomération en lien avec la commission animations et sport

Place du Valladas

Septembre

Samedi 6 septembre, de 14h à 16h

Après-midi papot'âge et part'âge

Salle Marcel Pagnol - Médiathèque

Dimanche 7 septembre, 14h à 18h

Circulation du petit train - Le petit train castelneuvois

Stade de rugby - chemin du Mas

Vendredi 26 septembre, 18h30

Spectacle "Contes magiques" avec le magicien Eric Chartiot

Inscription obligatoire
Salle à côté de la Médiathèque

Du 26 au 29 septembre

Fête votive - Les Fêtes Castelneuvoises

Place du Valladas

Samedi 27 septembre, 10h30

Lecture en amont des Cafés Littéraires

Salle à côté de la Médiathèque

Octobre

Samedi 4 octobre, de 14h à 16h

Après-midi papot'âge et part'âge

Salle Marcel Pagnol - Médiathèque

Dimanche 5 octobre, 14h à 18h

Circulation du petit train - Le petit train castelneuvois

Stade de rugby - chemin du Mas



Directrice de la publication : Marielle FIGUET

Rédaction : Service communication de Châteauneuf-du-Rhône

Photographies & illustrations : Mairie de Châteauneuf-du-Rhône ; Freepik

Réalisation : Service communication de Châteauneuf-du-Rhône

Impression : Imprimerie Bayle - Montélimar

Périodique

Papier PEFC issu de forêts gérées durablement

Bulletin municipal, imprimé à 1700 exemplaires et distribué gratuitement sur Châteauneuf-du-Rhône